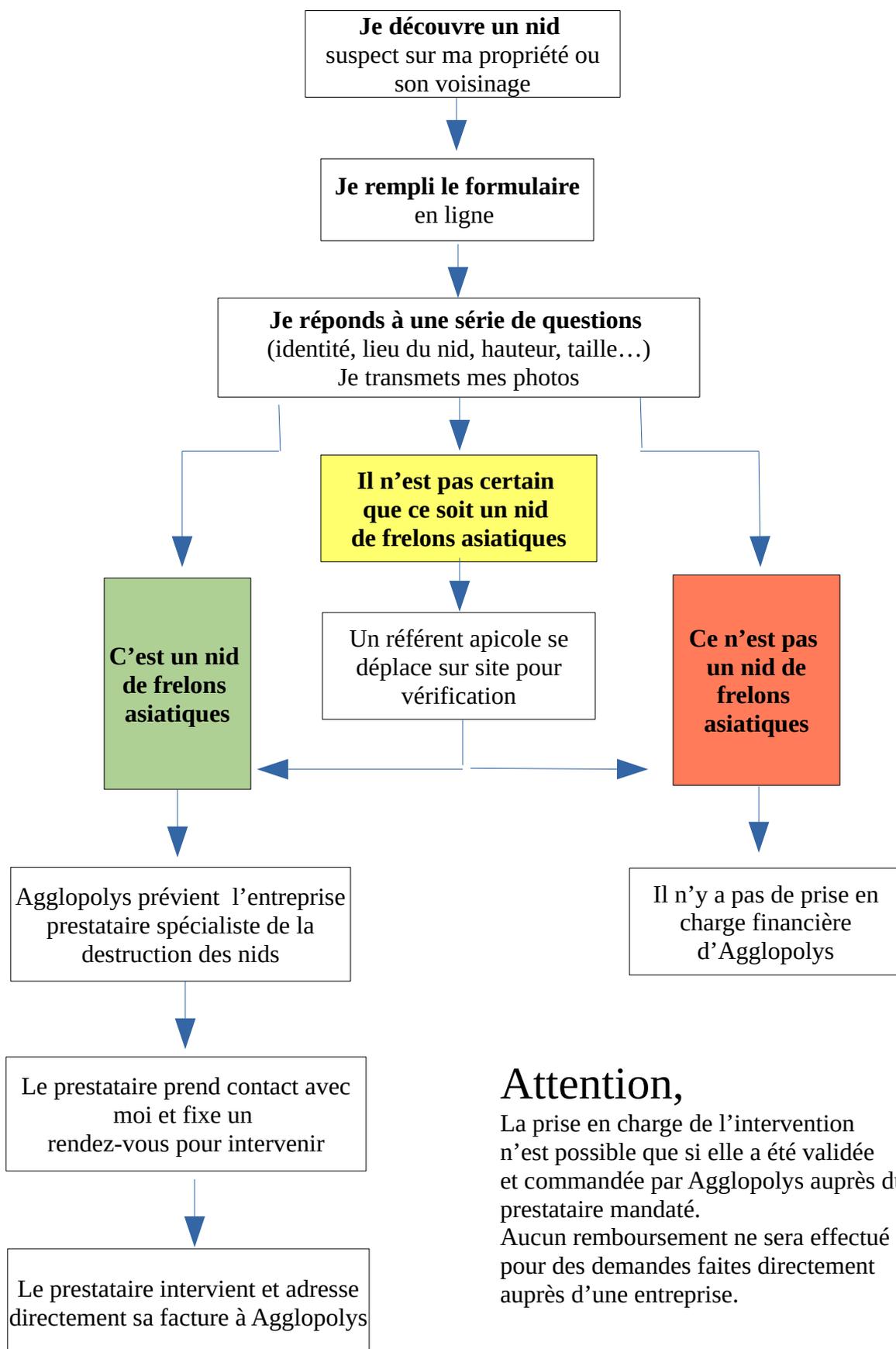


VOUS AVEZ REPÉRÉ UN NID DE FRELONS ASIATIQUES, QUELLE EST LA DÉMARCHE À SUIVRE ?



Attention,

La prise en charge de l'intervention n'est possible que si elle a été validée et commandée par Agglopolys auprès du prestataire mandaté. Aucun remboursement ne sera effectué pour des demandes faites directement auprès d'une entreprise.